



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question orale n° 75

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la dégradation du service public sur le réseau ferroviaire classique. Fermetures de gares, système de billetterie et tarifs mal adaptés, matériels obsolètes et mauvais état des voies, retards répétés des trains. Ce sont autant de situations que les usagers commencent à ne plus supporter. L'écart est en train de se creuser au détriment des lignes classiques, qu'elles soient ou non situées sur des axes desservis par les TGV (Paris-Granville ; Paris-Le Mans). Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre en vue d'assurer l'égalité de traitement des usagers du service public et de favoriser la concertation entre la SNCF et les élus.

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 75

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 1993, page 663

Réponse publiée le : 28 mai 1993, page 748

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 1993